

Distr. **RESTRICTED**  
**PRS/2025/DP.5**

**ORIGINAL: FRENCH**

**FORTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International  
Decade for the Eradication of Colonialism:  
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development  
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

Dili, Timor-Leste  
21 to 23 May 2025

**DISCUSSION PAPER**

**PRESENTATION**

**BY**

**MR. PATRICK JOMESSY**



---

## PARTI DE LIBERATION KANAK

---

### Séminaire du Comité des 24

**Du 21 au 23 mai 2025 à Timor Lesté**

*« Les voies vers un avenir durable - faire progresser le développement socioéconomique et culturel »*

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et messieurs les représentants de ce Comité des 24, je voudrai en tout premier lieu vous adresser nos plus profondes reconnaissances à l'égard de vos diverses actions humaines que vous avez entreprises dans le monde pour le bien de l'humanité dont, la plus connue chez les Kanak, l'inscription de notre pays dans la liste des pays à décoloniser sur laquelle le processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie s'est opéré ; ainsi que l'audit du processus de décolonisation demandé par les partenaires de ADN.

J'ai une grande fierté de me tenir devant vous, ici, à Timor Lesté, 101<sup>ème</sup> territoire à devenir indépendant, un lieu chargé d'histoire semblable à la nôtre, est un illustre exemple pour bon nombre de peuples qui veulent s'émanciper dans le monde. J'adresse mes remerciements au gouvernement et au peuple de Timor Lesté pour leur accueil et les efforts qu'ils ont pu déployer pour la réussite de ce séminaire.

#### ***1/ Le séminaire à Timor Lesté...***

Le thème choisi pour ce séminaire illustre parfaitement les enjeux actuels et futurs

auxquels nos états insulaires devront s'y atteler et les prendre en compte dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques alors que les rapports de force mondiaux trouvent leur nouvel refuge dans notre immense Océanie.

Le processus de décolonisation engagé par l'ADN en Nouvelle-Calédonie et l'audit de décolonisation demandé par les partenaires de l'ADN en sont des parfaits exemples.

## ***2/ Les éléments de la négociation : La trajectoire d'un statut définitif pour la NC***

### *La méthode "VALLS" : Un dialogue permanent et des travaux en toute transparence.*

Madame la présidente,

Je vais juste me contenter de vous parler de la dernière séquence de discussion entre les partenaires Calédoniens et l'Etat et de ce qui en est sorti à Goaro-Deva en Nouvelle-Calédonie.

Mais j'aimerai saluer la méthode du ministre des Outremers actuel, Manuel VALLS, qui a permis de :

- Renouer le dialogue,
- Et de Traiter la question historique et actuelle du lien avec la France dans le cadre de l'exercice du droit à l'autodétermination et dans la continuité de l'Accord Matignon-Oudinot et l'ADN.

Cette méthode impulsée par le Ministre des Outres-Mers, saluée par tous, a précautionneusement permis de renouer le dialogue et fait en sorte que chacun présente ses positions et ses options pour nourrir au fur et à mesure les débats afin aboutir à l'esquisse d'une solution.

Le constat d'une volonté ferme et figée du Rassemblement et des Loyalistes de ne pas obtenir un accord :

Les Loyalistes (LL) et Le rassemblement (LRR) ne sont pas venus pour faire aboutir les discussions sur un accord. Ils ont d'abord tenu à présenter leur projet de fédéralisme face à celui proposé par l'Etat. Aucune autre délégation n'a présenté son projet, puisque l'objet c'est de discuter sur la base du projet Etat.

Les Loyalistes (LL) et Le rassemblement (LRR) tentent de poser les provinciales comme la seule option possible pour sortir de l'impasse, en revenant sur un sujet conflictuel le corps électoral de la LESP (*manipulation sur les émotions, la peur, la perception réel de la situation etc....*).

Pour nous, des élections provinciales aujourd'hui engageraient le pays dans une zone de tension entretenue par un processus électoral sans accord sur l'avenir.

Il est inutile de refaire vivre les évènements de mai 2024 aux calédoniens par toutes les initiatives sur le corps électoral provinciale sans accord politique. Nous alertons le C24, ici...

*Ils étaient loin de penser que l'Etat allait mettre sur la table une proposition portant sur « l'accès à une souveraineté avec la France » sur la base des travaux effectués jusque-là. Un projet très éloigné du leur et qui est rejeté par toutes les autres délégations y compris l'Etat voire une grande partie de la population.*

*En vérité, cela traduit une divergence entre les intérêts de l'Etat et de ceux qui en NC sont pour le maintien au sein de la république française pour leurs intérêts personnels.*

Leur contreproposition prône un statut expérimental de 15 ans avec un statut d'Etat associé entre les régions Nord et Iles et l'Etat français et, une province sud (sans les communes de Thio et Yaté) qui resterait au sein de la République Française. Ce projet

est anticonstitutionnel car il porte atteinte à l'unité de la République et celle de la NC. Il est incompatible avec les intérêts de la France en NC et dans la région ainsi qu'avec l'intérêt supérieur du peuple de NC.

Fidèles à leur pratique les Loyalistes (LL) et Le rassemblement (LRR) mènent campagne depuis l'échec des négociations pour justifier leur position. Ce faisant, ils pourraient précipiter le pays dans des difficultés encore plus grande.

### ***3. Une dynamique de travail à consolider et poursuivre. Objectif : L'accord politique***

#### **Deux projets et deux visions pour la NC : Entre continuité et expérimentation**

Lors de sa déclaration à la presse le 8 mai, le Ministre des Outres-Mers a présenté les raisons principales de la non-conclusion d'un accord.

De notre côté, nous avons apporté notre contribution au projet posé par l'État car il est le plus à même d'engager le pays dans une solution durable pour l'intérêt du pays et il est celui qui a eu un assentiment large puisqu'il est soutenu par CE, EO, le FLNKS Nouveau et UNI.

Contrairement au projet de fédéralisme qui n'est porté que par les LL et LR qui en sont les seuls promoteurs et que le ministre a qualifié de « projet de partition de fait » qui porte atteinte « à l'unité et l'indivisibilité de la NC ».

Les orientations et les objectifs proposés par l'État dans son projet constituent le seul et le meilleur compromis entre la demande d'accès à la souveraineté que nous portons et le besoin de continuer à construire un État démocratique *en capacité de répondre aux besoins fondamentaux tels, le respect de la diversité, le respect des droits fondamentaux, la sécurité, la justice, l'éducation, etc.... tout en stabilisant définitivement le processus dans un pacte de partenariat avec la France afin qu'il se construise dans la paix.*

Nous estimons qu'un accord est toujours possible. L'Etat doit prendre acte qu'il

Il existe un consensus entre une partie importante des délégations présentes. On rappelle qu'en 2021 pour la 3ème consultation et en 2024 pour le Projet de Loi Constitutionnel, l'Etat a pris la décision malgré l'avis défavorable et sans les indépendantistes.

L'absence d'accord va entraîner le pays dans un statu quo, sans visibilité sur l'avenir, dans un contexte de forte attente de la population sur le plan politique, économique et social.

Et organiser les élections provinciales aujourd'hui engageraient le pays dans une zone de tension entretenue par un processus électoral sans accord sur l'avenir.

*L'engagement de notre mouvement pour un statut de souveraineté en partenariat avec la France.*

La perspective « d'une souveraineté avec la France » annoncée par le Ministre des Outres-Mers depuis le 30 avril 2025 contient :

- La date d'exercice de cette souveraineté,
  - La détermination du pacte entre la NC et la France,
  - L'élaboration d'une Loi Fondamentale,
  - La création d'une citoyenneté pleine,
  - Ainsi que la gestion d'une phase intermédiaire
- ⇒ constituent les principaux piliers du projet de l'Etat.

**Les indépendantistes s'engagent à contribuer davantage sur ces sujets permettant à terme d'affiner le projet de souveraineté avec la France, qui constitue la seule voie permettant de sortir de l'instabilité politique, économique et sociale et de renouer avec la paix.**

Nous estimons qu'un accord est possible et que le processus de dialogue engagé doit se poursuivre sur les bases du consensus partiel tel qu'il s'est dégagé du conclave de Deva **et sur les trois grands axes posés par l'État :**

- Le plan d'accès à "une souveraineté avec la France" ;
- Les points de convergences identifiées pour la gestion d'une phase de transition ;
- Les six grands engagements qu'il propose pour la paix, le dialogue et la reconstruction.

Notre mouvement s'inscrit dans les perspectives (Paix, dialogue et reconstruction) proposées par l'État dans le cadre de la poursuite du processus pour une solution politique :

- Le maintien du lien avec l'État ;
- La participation au comité de suivi ;
- La consolidation des avancées et convergences issues des séquences de discussions et de négociations.

### *III. Conclusion*

Madame la Présidente,

Au final, Il y a 2 possibilités qui sortent de cette séquence de Deva :

- Poursuivre les négociations pour approfondir et trouver un consensus sur le projet présenté par l'Etat, avec ceux qui veulent continuer de discuter.
- A défaut, l'État doit organiser un référendum de projet pour départager entre :
  1. Le projet de fédéralisme ou fédéralisme asymétrique des Loyalistes (LL) et Le rassemblement (LRR) ;
  2. Le projet de « souveraineté de la NC avec la France » proposé par l'Etat et soutenu par les autres délégations.

Toutefois, nous accordons une attention particulière sur la 2<sup>ème</sup> possibilité et nous demandons au comité des 24 de continuer à encourager la puissance administrante de poursuivre le processus de décolonisation de la NC autour de l'indépendance en partenariat privilégié avec la France.

Je vous remercie Madame la Présidente.